

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_41
Référence Nomenclature n°9.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Générale
Service en charge : Secrétariat du Maire et des élus
Objet : Vœu en soutien aux agriculteurs français
Déposé par la liste l'Elan Citoyen

En ce début d'année 2024, notre pays a connu une mobilisation et une révolte du monde agricole d'une rare intensité.

Leur principale revendication d'une légitimité indiscutable : vivre dignement des fruits de son travail.

Au fil des discussions et négociations avec le gouvernement, plusieurs fois fût évoquée la loi EGALIM, mise en place depuis 2020.

Cette loi promeut une alimentation saine et de proximité mais aussi un revenu décent pour nos agriculteurs et paysans.

Cette loi oblige les collectivités à se fournir à hauteur minimale de 20% de produits bio et 30% de produits dit durable (bio, aop, aoc, pêche durable etc) et ce en valeur monétaire.

Au vu des éléments fournis en matière d'approvisionnement, force est de constater que comme dans beaucoup d'autres communes les objectifs egalim ne sont pas atteint.

Firminy se veut d'être exemplaire et ambitieuse sur le plan du développement durable mais aussi dans le soutien de nos agriculteurs et paysans.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Firminy s'engage à :

1/ atteindre l'objectif de 50% approvisionnement dit durable d'ici à 2025

2/ orientera le prochain marché public alimentaire vers plus de circuits courts en supprimant certains intermédiaires de l'industrie agro alimentaire,

3/ favorisera les plats fait maison pour ses menus végétariens et bannira les produits végétariens industriels

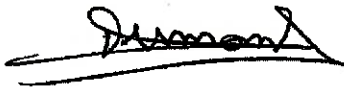
COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_41
Référence Nomenclature n°9.1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix,
7 voix Pour,
26 voix Contre (Liste Union Pour Firminy)

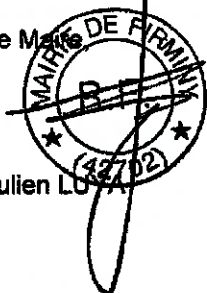
- **DESAPPROUVE** le vœu ainsi formulé,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 02 Avril 2024

Le Secrétaire de Séance,



Jean-Claude DUMOND

Le Maire

Julien LUCAS

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 09.04.24
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.



COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20240402_41
Référence Nomenclature n°9.1

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Vœu en soutien aux agriculteurs français

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 26 Mars 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 02 Avril 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 19 h 01), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 30), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 35), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. VALLER Daniel, Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie (jusqu'à 20 h 30), M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS :

M. CELLE Denis (jusqu'à 19 h 01) à Mme MOUNIER Béatrice, Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 30) à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 35) à M. LEVET Vincent, M. TABELLION Patrick à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme ROCHE PINEL Ariette à Mme CAMOSSO Jacqueline, Mme FILLOUX Tiffanie (à partir de 20 h 30) à Mme Laëtitia GUILLOT, Mme PORTAILLER Chantal à M. MADO Patrick.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUMOND Jean-Claude

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

